



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : VENDREDI 9 JUIN 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-43 Convention d'accueil des équipements de Water Horizon sur le site de l'UVE du Mirail

Decoset gère deux Unités de Valorisation Énergétique (« UVE ») dans le cadre de deux délégations de service public :

- L'UVE de Bessières gérée par Econotre pour la zone A
- L'UVE de Toulouse Mirail gérée par la SETMI pour la zone B

Ces deux délégations, après accord du Préfet et de la DDFIP, ont été prolongées par avenant jusqu'au 31 décembre 2024.

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'installation des équipements de « WATER HORIZON » sur le site de l'usine d'incinération du Mirail.

La technologie développée par WATER HORIZON (WH) consiste à récupérer la chaleur perdue de l'Unité de Valorisation Énergétique pour la stocker, la transporter et par la suite, la redistribuer en chaud et en froid (le principe de « Batterie Thermique » mobile), à un ou plusieurs points de consommation.

Dans le contexte de la démonstration, WH récupérera la chaleur disponible émise par l'UVE, la stockera et la distribuera sous forme d'énergie thermique pour les besoins du complexe Alex Jany en complément des installations existantes (la livraison par WH de l'énergie thermique étant par définition discontinuée à ce stade de la démonstration).

Ce dispositif permet ainsi à DECOSSET de favoriser l'émergence de solutions en énergies renouvelables locales et de démontrer sa feuille de route en matière de réduction de son empreinte carbone.

Accusé de réception en préfecture
031253102636-20230615-D2023-43-DE
Date de transmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

WH versera à DECOSSET une redevance annuelle de jouissance des lieux de 714€ (calculée au prorata de la surface occupée). La chaleur sera cédée à Toulouse Métropole par Decoset.

À partir du 1er janvier 2025, Decoset s'engage à faire les meilleurs efforts pour céder la chaleur fatale produite par l'UVE, lorsqu'elle est disponible, directement à Water Horizon. Dans cet objectif de pérennisation, Decoset et WH se rencontreront 6 mois minimum avant cette échéance pour définir les modalités d'une nouvelle convention de cession de chaleur.

L'entretien et l'exploitation des ouvrages est à la charge de WH.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

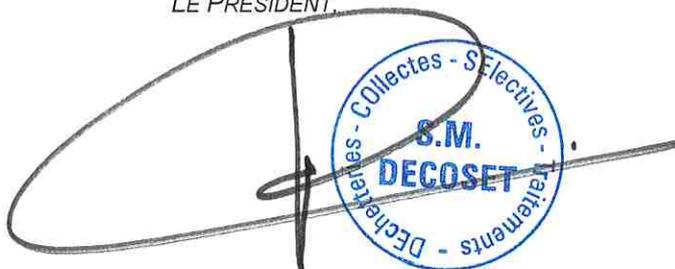
Le Comité syndical, l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la convention d'accueil relative aux équipements de WATER HORIZON sur le site de l'UVE du Mirail
- **AUTORISE** M. Le Président à signer ladite convention d'accueil et tous les documents afférents,

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT.

Secrétaire de séance
M. FOUCHOU-LAPEYRADE

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	8	9	17
Votants	8	9	17
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	18	9	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230615-D2023-43-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023